



Des créateurs d'entreprise normands à l'image de la population de la région

En 2014, 19 200 entreprises ont été créées en Normandie, dont 9 900 sous le statut de micro-entrepreneur. Parmi les entreprises classiques, six créateurs sur dix ont entre 30 et 49 ans et trois sur dix sont des femmes. Les Normands entreprennent plus souvent lorsqu'ils sont en couple, en particulier les femmes. Par ailleurs, les créateurs normands sont moins souvent diplômés qu'au niveau national, et sortent fréquemment d'une situation de chômage. La gestion des formalités administratives est la principale difficulté évoquée par les personnes engagées dans un projet de création. Les Normands créent leur entreprise pour devenir indépendant et se tournent plus souvent vers un statut de personne physique. À cet égard, le statut de micro-entrepreneur, pour lequel les démarches de constitution sont simplifiées, est un élément déterminant pour favoriser le lancement d'une part importante des créateurs d'entreprise.

Khalid Jerrari (Insee)

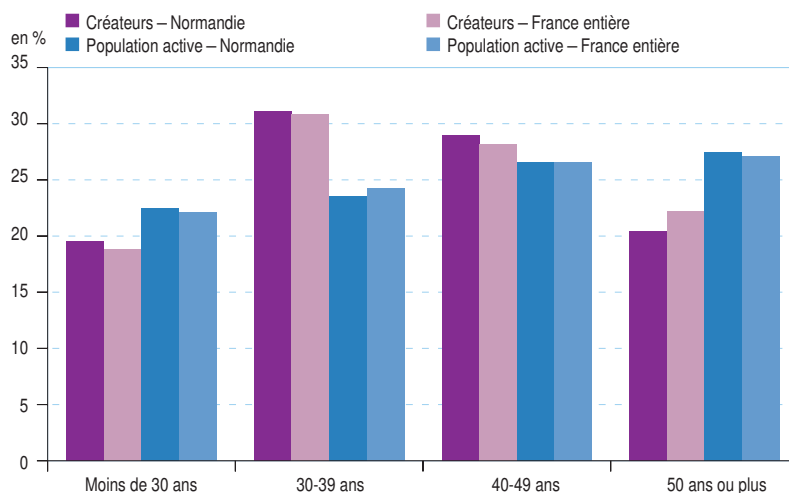
En 2014, dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles en Normandie, 19 200 entreprises ont été créées, dont 9 900 sous le statut de micro-entrepreneur.

Six créateurs d'entreprise sur dix ont entre 30 et 49 ans

En 2014, dans la région comme au niveau national, six créateurs d'entreprise sur dix ont entre 30 et 49 ans alors que cette catégorie d'âge ne représente que la moitié de la population active. Les «créateurs» normands présentent un profil légèrement plus jeune : 19,5 % ont moins de 30 ans, contre 18,8 % en France et, à l'inverse, 20,4 % ont 50 ans ou plus, contre 22,2 % en moyenne nationale (figure 1).

1 En 2014, un créateur normand sur cinq a moins de 30 ans

Répartition des entreprises créées en 2014 selon la tranche d'âge du créateur (en %)



Source : Insee, Sine 2014, RP 2014

Les créatrices d'entreprise normandes plus souvent en couple

En 2014, les créateurs d'entreprise vivent plus souvent en couple en Normandie que ceux de France entière (31,0 % contre 27,5 %). Ceci reflète une tendance observable pour l'ensemble des Normands.

En Normandie, comme en France, moins de trois créateurs d'entreprise sur dix sont des femmes. Contrairement aux hommes, elles créent plus souvent leurs entreprises lorsqu'elles vivent en couple. Dans cette situation familiale, il peut en effet sembler plus aisé pour une femme de gérer à la fois son entreprise et sa vie personnelle, et cette situation est davantage présente en Normandie. En effet, parmi les créateurs normands en couple, 31,3 % sont des femmes alors que parmi ceux qui vivent seuls, elles sont 26,5 %. Cet écart, de 5 points, est nettement plus marqué qu'au plan national.

Moins de diplômés du bac et du supérieur dans la région

En Normandie, 57,7 % des créateurs d'entreprise ont un bac ou un diplôme d'études supérieures. C'est moins qu'en province (64,0 %), à l'image de la population normande, relativement moins diplômée : 36,9 % de celle-ci a un bac ou un niveau supérieur, contre 44,0 % au niveau national (figure 2). Cet écart est principalement dû aux entrepreneurs diplômés du second cycle de l'enseignement supérieur en proportion moins nombreux en Normandie qu'en France entière (22,6 % contre 31,0 %). Toutefois, aussi bien dans la région qu'au niveau national, près de 17,0 % des entrepreneurs n'ont aucun diplôme qualifiant.

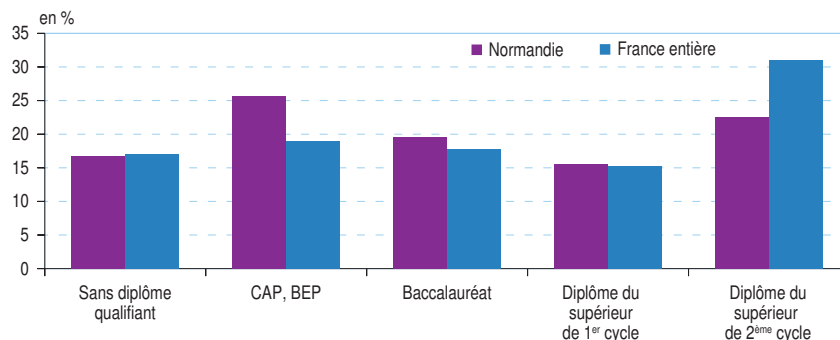
Les créateurs normands sortent plus souvent d'une situation de chômage

Avant leur création d'entreprise, les Normands étaient plus souvent au chômage qu'au niveau national (30,9 % contre 26,6 %; figure 3). D'ailleurs, les Normands recourent davantage aux dispositifs d'aides réservées aux chômeurs telles que l'Accre (aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise). Les bénéficiaires de ce dispositif sont exonérés de cotisations sociales lorsque leurs revenus d'activités sont inférieurs à 40 524 euros. 42,7 % des créateurs normands déclarent en avoir bénéficié en 2014 alors qu'ils sont seulement 36,2 % au niveau national.

Parmi les créateurs d'entreprise qui étaient salariés, 19,8 % étaient ouvriers en Normandie

2 Les créateurs normands moins diplômés de l'enseignement supérieur

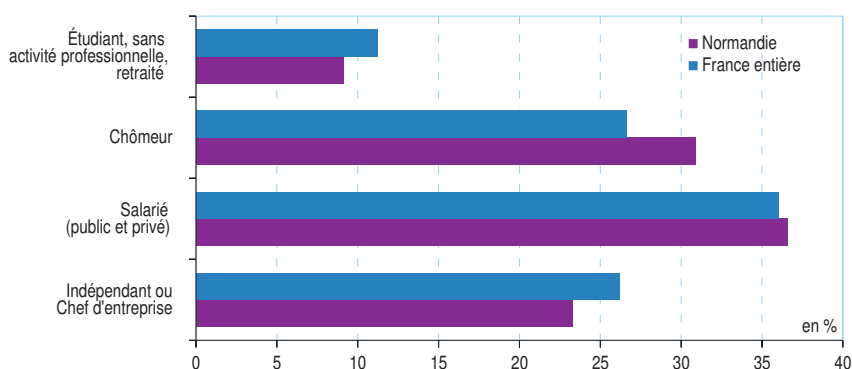
Répartition des créateurs d'entreprise en 2014 selon le diplôme le plus élevé (en %)



Source : Insee, Sine 2014

3 En 2014, les créateurs normands, plus souvent d'anciens chômeurs

Répartition des entreprises créées en 2014 selon la situation antérieure du créateur (en %)



Source : Insee, Sine 2014

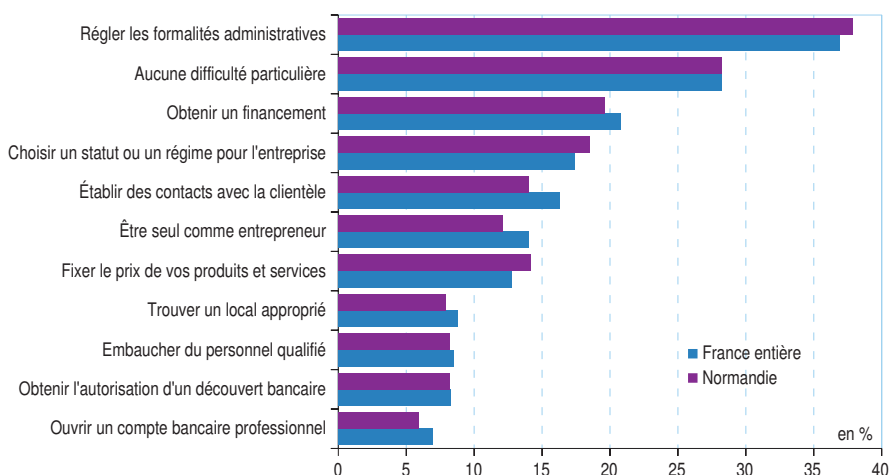
contre 16,4 % en France entière. Ceci reflète la spécificité ouvrière de la région puisque 28,0 % des salariés normands sont ouvriers alors qu'ils ne sont que 24,3 % au niveau national.

Par ailleurs, les créateurs normands étaient, au préalable, moins souvent indépendants

ou chefs d'entreprise qu'au niveau national (23,3 % contre 26,2 %). En revanche, que cela soit dans la région ou au niveau national, trois créateurs sur dix avaient déjà créé au moins une autre entreprise dans leur vie.

4 En 2014, trois personnes sur dix n'ont pas rencontré de difficulté particulière pour créer

Principales difficultés rencontrées par les entrepreneurs lors de la création de l'entreprise en 2014 (en %)



Source : Insee, Sine 2014

Les démarches administratives, principale difficulté pour les créateurs

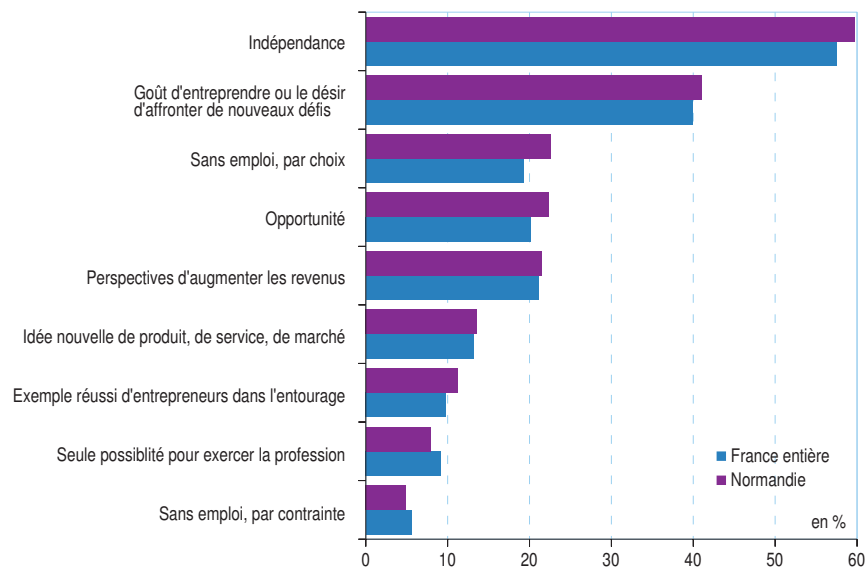
Toujours parmi les créateurs d'entreprise en 2014, trois personnes sur dix n'ont connu aucune difficulté lors de la création. Pour les autres, les freins les plus souvent rencontrés concernent les formalités à accomplir pour créer une entreprise. En effet, 37,9 % des créateurs normands ont déclaré avoir eu des difficultés à régler leurs démarches administratives (figure 4). Ils sont légèrement moins nombreux en France (36,9 %). Loin derrière, avec 19,6 %, arrive la difficulté d'obtenir un financement puis celle de choisir un statut ou un régime pour l'entreprise (18,5 %). Ouvrir un compte bancaire professionnel, trouver un local approprié ou obtenir une autorisation de découvert bancaire sont les difficultés les moins souvent citées par les entrepreneurs.

Les entreprises créées en premier lieu dans le but d'être indépendant

En Normandie, 49,3 % des entrepreneurs ont opté pour la création sous la forme de personne physique alors qu'ils sont seulement 37,4 % au niveau national. Ceci s'explique, en partie, par le fait que les Normands créent plus souvent leur entreprise pour créer leur emploi qu'au niveau national (27,5 % contre 24,9 %). Par ailleurs, la création d'entreprise sous le statut de personne physique est moins

5 La recherche d'indépendance, principale motivation pour créer son entreprise en 2014

Principales raisons de créer ou reprendre une entreprise évoquées par les entrepreneurs en 2014 (en %)



Source : Insee, Sine 2014

onéreuse que la constitution d'une société. En effet, 78,3 % des entrepreneurs normands ont investi moins de 16 000 euros pour créer leur entreprise en personne physique alors qu'ils sont 46,7 % dans le cas de la création d'une société.

La principale motivation des entrepreneurs pour créer leur entreprise est, de loin, l'envie d'être indépendant. En effet,

59,7 % des entrepreneurs normands déclarent avoir créé ou repris leurs entreprises pour cette raison (figure 5). C'est légèrement plus élevé que le niveau national (57,5 %). Arrive en deuxième position le goût d'entreprendre ou le désir d'affronter de nouveaux défis (41,0 % en Normandie contre 39,9 % en France entière). ■

Une part importante de créations d'entreprise facilitées par le statut de micro-entrepreneur

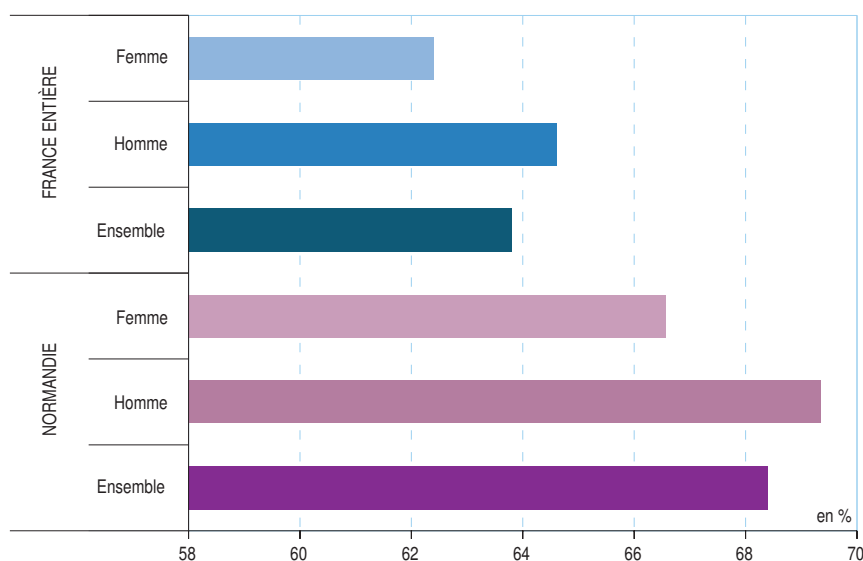
En Normandie, 68,4 % des créateurs (contre 63,8 % au plan national) n'auraient pas créé leur entreprise si le statut de micro-entrepreneur n'existait pas (figure 6). Ce statut se caractérise en effet par des conditions de financement moins exigeantes et par des formalités d'immatriculation moins lourdes. 21,2 % de ceux qui ont créé sous ce statut ont déclaré avoir eu des difficultés à régler leurs formalités administratives alors qu'ils sont 37,9 % parmi ceux qui ont créé une entreprise classique. Les micro-entrepreneurs sont d'ailleurs moins souvent accompagnés que ceux qui créent une entreprise classique. En effet, près de six micro-entrepreneurs sur dix ont monté leur projet seul alors qu'ils sont cinq sur dix dans le cas de créations d'entreprise classique.

Aussi bien dans la région qu'au niveau national, les micro-entrepreneurs ont deux fois moins souvent de difficultés à trouver un financement que ceux qui créent une entreprise classique, et près de la moitié d'entre eux n'ont pas eu besoin de financement pour se lancer. En effet, seulement 6,4 % des entrepreneurs normands ont eu besoin d'investir 8 000 euros ou plus pour commencer leurs activités, contre seulement 5,6 % au niveau national.

Par ailleurs, l'effet de ce statut particulier bénéficie un peu plus aux hommes qu'aux femmes : 66,6 % des créatrices normandes déclarent qu'elles n'auraient pas créé sans ce statut, alors que c'est le cas de 69,4 % des hommes.

6 Sept micro-entrepreneurs sur dix n'auraient pas créé en 2014 si ce statut n'existait pas

Répartition des micro-entrepreneurs en 2014 selon l'opportunité du régime de micro-entrepreneur et le sexe (en %)



Source : Insee, Sine 2014

Sources

Le système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) est un dispositif d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des créations d'entreprise, hors micro-entrepreneurs, qui ont « vécu » plus d'un mois, dans l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion des activités agricoles. Les entreprises créées sous le régime du micro-entrepreneur font l'objet d'une enquête spécifique. Ainsi, au niveau national, parmi les 141 000 unités créées au premier semestre 2014, 125 000 entrent dans le champ de l'enquête. L'échantillon utilisé pour les enquêtes relatives à la génération 2014 contient 45 000 entreprises.

Définitions

Les **entreprises classiques** désignent les entreprises hors micro-entrepreneurs.

Le régime du **micro-entrepreneur**, appelé « de l'auto-entrepreneur » avant le 19 décembre 2014, est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social ont été doublés.

La **création d'entreprise** correspond à la mise en oeuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant « vécu » moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Les entreprises en France », *Insee Références*, édition 2018, novembre 2018.
- « Les entreprises en France », *Insee Références*, édition 2017, novembre 2017.
- Gourdon H., « Les créations d'entreprises en 2018 : En forte hausse, portées par les immatriculations de micro-entrepreneurs », *Insee Première* n°1734, janvier 2019.
- Horvais A-S., Mura B., Roger P., « Moins de micro-entreprises et davantage de grandes entreprises en Normandie », *Insee Analyses Normandie* n°59, avril 2019.

